AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 20 juin 1865

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 20 juin 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation2 p. (71r, 72v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 20 juin 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45315

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>20 juin 1865</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Lecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)</u>
Lieu de destination6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Lecoq de Boisbaudran qu'Esther Lemaire veut que ses prétentions sur les profits des biens de la communauté soient l'objet des plaidoiries au tribunal de Vervins le 6 juillet 1865. Godin indique qu'il hésite encore sur le choix d'un notaire après avoir appris qu'Aimé Flamant est homme de sacristie et marguillier de la paroisse ; il raconte qu'un autre notaire est venu le visiter, mais que celui-ci trouve que le Familistère est une folie. Godin demande à Lecoq de Boisbaudran son avis sur la nomination d'un second notaire en plus de celui nommé par sa femme.

SupportL'adresse du destinataire, « rue du pont de Lodi 6 » est ajoutée à la plume sur la copie sous l'appel de la lettre.

Mots-clés

<u>Consultation juridique</u>, <u>Finances personnelles</u>, <u>Procédure (droit)</u> Personnes citées

- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Lieux citésVervins (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023



